

Rouen, le 10 janvier 2018

L'Inspectrice d'Académie,  
Directrice des Services de l'Éducation Nationale  
de la Seine-Maritime

À

Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs des écoles,  
Mesdames et Messieurs les Enseignants des écoles,

Mesdames et Messieurs les Conseillers pédagogiques de circonscription,

S/C

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs-trices de l'Éducation Nationale  
chargés d'une circonscription du premier degré.

### **Objet : Opération « Foot à l'école » 2017-2018**

**DSDEN  
de la Seine-Maritime**

**Secrétariat de Direction**

Dossier suivi par  
Thierry LESTANG  
CPD EPS  
02 32 08 97 89

Mél  
thierry.lestang@ac-rouen.fr

5, place des Faïenciers  
76037 Rouen cedex

Dans le cadre de la Convention de partenariat entre le Ministère de l'Éducation nationale, l'USEP, l'UNSS et la Fédération française de football du 3 mai 2014 et pour la deuxième année consécutive, l'opération « Foot à l'école » est mis en œuvre pour les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 des écoles primaires et élémentaires.

Il se décline en deux axes indissociables :

#### **- Projet sportif :**

Réalisation d'un module d'apprentissage en EPS en s'appuyant sur l'activité football ou futsal d'au moins 6 séances, développant la coopération, l'autonomie et l'arbitrage par les élèves.

#### **- Projet culturel :**

Réalisation d'une production artistique sur le thème : « Le supporter de demain ».

Il s'agira d'expliciter les attitudes et comportements souhaités pour le supporter, sur et en dehors des terrains, et de démontrer par des encouragements, le soutien de l'équipe de France pour la Coupe du Monde 2018.

Pour participer à ce projet, les enseignants devront inscrire leur classe sur le site <http://footalecole.fff.fr/>, jusqu'au 23 février 2018.

Suite à votre inscription, vous pourrez bénéficier de fiches pédagogiques, d'exemples de module d'apprentissage et du prêt d'un kit de matériel (chasubles, ballons, buts et coupelles) permettant de mener l'activité.

Une aide ponctuelle d'un intervenant, agréé par les services de la DSDEN, pourra vous être proposée pour faciliter l'approche des différentes composantes de l'activité.

Chaque classe pourra organiser une rencontre sportive, qui sera l'aboutissement du module d'apprentissage.

Les productions artistiques devront être déposées avant le 5 mars 2018, via le logiciel Wetransfer, à l'un des trois référents départementaux dont vous trouverez les noms et coordonnées ci-dessous. Deux classes seront sélectionnées au niveau départemental la deuxième quinzaine de mars 2018 et pourront participer au concours national.

Chaque école participante aux deux axes du projet recevra un kit matériel « Héritage ». Les deux classes lauréates départementales se verront attribuer des récompenses supplémentaires (cadre avec le maillot de l'équipe de France, diplômes du jeune footballeur, posters des équipes de France).

Les deux classes lauréates nationales auront l'opportunité de passer un moment convivial privilégié à Clairefontaine en compagnie de l'équipe de France via l'évènement « 24 heures avec les bleus ».

Vous trouverez le règlement du concours en pièce jointe, en tenant compte que certaines dates ont été modifiées au niveau départemental.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Thierry Lestang, conseiller pédagogique départemental EPS pour le premier degré ([thierry.lestang@ac-rouen.fr](mailto:thierry.lestang@ac-rouen.fr)), Ouahli Anquit, conseiller pédagogique chargé du développement du sport scolaire en lien avec l'USEP ([usep76@ac-rouen.fr](mailto:usep76@ac-rouen.fr)) ou Pierre Grandin, conseiller départemental football d'animation ([pgrandin@dfsm.fff.fr](mailto:pgrandin@dfsm.fff.fr)).

Je vous demande de bien vouloir relayer ce projet auprès des écoles de votre circonscription et inciter les équipes éducatives à s'impliquer dans cette action.

Signé  
Catherine Benoit-Mervant